



## **Ma fille aura-t-elle encore besoin de se faire dépister après avoir été vaccinée ?**

Oui, la protection contre le cancer du col de l'utérus doit associer la prévention par la vaccination et un dépistage régulier par frottis. Le vaccin Gardasil® agit contre 4 types de Papillomavirus Humains (6, 11, 16, 18) à l'origine de 70% des cancers du col de l'utérus<sup>(12)</sup>. Après avoir été vaccinée, votre fille devra donc faire des frottis de dépistage régulièrement dès 25 ans<sup>(17)</sup>. Dans la pratique, votre médecin peut juger nécessaire de commencer vos frottis avant l'âge de 25 ans et de les réaliser plus souvent.